Procédure d'authentification ENRS Bourgogne (Espace Numérique Régional de Santé)

Pour cela, il va falloir:

- créer un compte utilisateur sur la plateforme régionale de santé
- retirer un certificat et demander l'autorisation à se connecter à Opendrp

Vous devez lire le document en entier avant de vous lancer dans la procédure. Il existe 2 situations, soit vous travaillez sur un ordinateur monoposte (Un ordinateur monoposte est un ordinateur dont vous êtes le seul utilisateur ou un ordinateur à plusieurs utilisateur sur lequel vous vous connectez avec votre session), soit sur un ordinateur multiposte (même session pour plusieurs utilisateurs).

1ere étape : procédure d'inscription

Vous devez tout d'abord vous connecter au site suivant : https://www.esante-bourgogne.fr/inscription/index.php

Une fois cliqué sur le lien ci-dessus vous choisissez la méthode d'inscription (manuelle si vous n'avez pas de carte CPS) et vous remplissez les items du formulaire en veillant bien à remplir le nom de l'établissement dans lequel vous travaillez et le motif de l'inscription (accès au logiciel OpenDRP de réhabilitation respiratoire). Vous devez remplir l'item mail !!! Vous allez recevoir vos identifiants de connexion et mot de passe par cette boite mail !! Elle doit donc être facilement accessible surtout depuis votre ordinateur de travail si vous êtes en monoposte !!





2ème étape: création du compte utilisateur ENRS

Une fois cette première étape réalisée, vous allez recevoir sur votre boite mail, un identifiant /mot de passe pour la création de votre compte utilisateur ENRS. En cliquant sur le lien du message reçu ou en cliquant sur le lien suivant : https://secure.esante-bourgogne.fr.



vous allez vous connecter à votre compte utilisateur grâce à votre identifiant/mot de passe reçu. Ce nouvel identifiant est définitif et remplace votre ancien identifiant.





Vous devez choisir le type d'authentification entre carte CPS et authentification simple (par identifiant/mot de passe)

Puis vous renseignez dans le formulaire qui apparait, l'identifiant et mot de passe

Il va vous être proposé immédiatement après la connexion de changer le mot de passe provisoire qui vous a été donné par votre mot de passe habituel.

3ème étape: création du certificat pour l'application opendrp et autorisation d'acces à opendrp

A cette étape, vous etes sur votre compte utilisateur, il faut cliquer sur l'icône "accéder" de l'onglet "gestion de compte" et faire une demande de certificat en cliquant sur l'onglet correspondant et valider la demande.



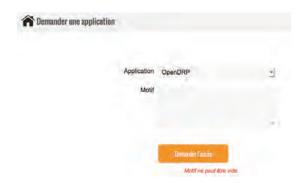
Il faut ensuite retourner au portail (à l'accueil de votre compte) en cliquant sur l'icône de la maison, pour retrouver le portail des application



PS :L'icône apparaît en glissant la souris sur le haut de l'écran du navigateur

Cliquer ensuite sur l'icône "accéder" de l'onglet "demander une application". A cette étape vous sélectionnez dans le menu déroulant l'application opendrp.





voilà !! à cette étape vous avez demander la création d'un certificat et l'accès à opendrp!! ouf !!

NB: Vous pourrez également demander éventuellement un autre certificat de connexion à Opendrp pour un autre ordinateur par exemple. Ce processus d'authentification sécurisé exige autant de certificat que d'ordinateurs en votre possession. Il faudra refaire la demande de certificat de cette étape

Vous pourrez à tout moment vous reconnecter à votre compte utilisateur ENRS à l'adresse suivante :

https://secure.esante-bourgogne.fr

4ème étape : procédure de retrait de certificat pour les utilisateurs monoposte (facultatif pour les utilisateurs multiposte qui veulent une connexion sur leur ordinateur personnel)

Après validation des responsables de l'ENRS, vous allez recevoir par mail un document pdf avec un lien vers le site de retrait d'un certificat qui vous est personnel et lié à votre ordinateur de travail (monoposte) associé à un identifiant et un mot de passe provisoire. Ce mot de passe n'a rien à voir avec votre mot de passe précédemment validé. Ce document pdf ne pourra s'ouvrir qu'avec le mot de passe (encore un !!!!) qui est envoyé également dans un autre mail.

Attention - Ce document confidentiel ne doit en aucun cas être transmis à une autre personne que celle mentionnée ci-dessous.

prenom.nom@esante-bourgogne.fr

Vous avez demandé la création d'un certificat X509 pour accéder à votre espace professionnel sur https://www.esante-bourgogne.fr. Pour retirer ce certificat vous devez, à partir du poste de travail sur lequel il doit être

- Vous rendre à l'adresse suivante : https://www.esante-bourgogne.fr/retraitCertificat
- Suivre chaque étape, du retrait à l'installation du certificat (durée totale < 2 minutes)

Etape 1 : Cliquez sur « On m'a remis un code de retrait »

Etape 2 : Après vérification de la compatibilité de votre poste de travail, cliquez sur « Continuer ».

Etape 3: Saisissez alors vos identifiants de retrait puis cliquez sur « Suivant ». Votre identifiant est : prenom.nom@esante-bourgogne.fr et le code de retrait est :

xqvAux7s

Je vous conseille de noter l'identifiant du style prenom.nom@esante-bourgogne.fr et le mot de passe sur une feuille blanche. Cet identifiant prenom.nom sans le reste du libellé d'adresse mail (@esante-bourgogne.fr) est votre identifiant définitif!! Attention cette étape fondamentale doit se faire sur l'ordinateur ou doit être installé le certificat avec le navigateur que vous allez utiliser (firefox, internet explorer, chrome...)!!!

Vous vous connectez avec votre ordinateur de travail !!!, vous cliquez sur le lien bleu et vous renseignez dans le formulaire qui apparait, l'identifiant et mot de passe noté. Vous allez être redirigé vers votre compte utilisateur ENRS, votre certificat à bien été retiré. **Déconnectez-vous !!! en cliquant sur l'icône suivant**.

PS :Si vous travaillez sur un ordinateur multiposte (partagés par plusieurs utilisateur), un certificat collectif doit être installé sur votre ordinateur. Vous n'avez pas besoin de retirer de certificat. Si vous désirez installer un certificat sur votre ordinateur personnel, suivez cette procédure avec le certificat que vous avez reçu.

En effet, l'ordinateur multiposte va recevoir un certificat collectif multiutilisateur, il ne doit pas avoir d'autres certificats installés

5ème étape : connexion au nouveau site Opendrp

Une fois ces étapes réalisées vous devez être capable de vous connecter à la nouvelle version du logiciel OpenDRP à l'adresse suivante : https://rehab.esante-bourgogne.fr

Vous accédez enfin à la page de connexion du site d'OpenDRP, sous la forme du formulaire que vous connaissez déja (étape 2 de la procédure) lorque vous vous connectez à votre compte utilisateur.



Mais cette fois-ci votre identifiant est déja rempli si vous vous connectez d'un ordinateur monoposte avec votre certificat.

S'il s'agit d'un ordinateur multiposte, un certificat collectif est installé et vous aurez à remplir à la fois votre identifiant et votre mot de passe Lorsque vous êtes connecté à votre compte utilisateur de la plateforme ENRS, vous pouvez également désormais accéder au logiciel en cliquant sur l'onglet suivant :

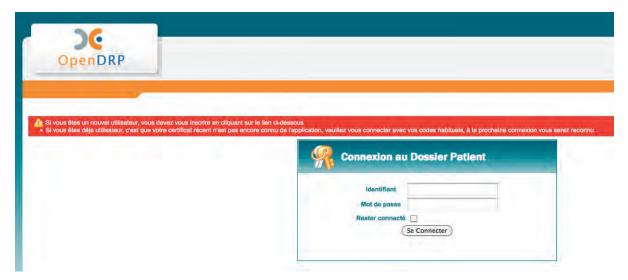


Je vous conseil de mémoriser l'adresse définitivement dans vos marque-pages ou favoris de votre navigateur web Si cet onglet n'apparaît pas c'est que les droits d'accès n'ont pas été finalisés ou que vous avez fais une erreur dans la procédure.

Lors de la première connexion, une fois redirigé vers la plage d'accueil de l'application OpenDRP vous aurez le message suivant :

"Si vous êtes un nouvel utilisateur, vous devez vous inscrire en cliquant sur le lien cidessous

Si vous êtes déja utilisateur, c'est que votre certificat récent n'est pas encore connu de l'application, veuillez vous connecter avec vos codes habituels, à la prochaine connexion vous serez reconnu."



Vous devez vous connecter comme il est précisé avec votre ancien identifiant de la version précédente du dmp avec votre ancien mot de passe si vous l'avez changé.

Ca y est la procédure est terminé!! Vous devriez être connectée!

Attention!! une fois le nouvel identifiant pris en compte par la cellule de coordination, vous ne pourrez plus vous connecter ni sur l'espace professionnel ni sur le dossier médical avec votre ancien identifiant!